

LESIGNAC - DURAND
16310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la commune de LESIGNAC-DURAND, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. DUTEIL Pascal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 8

OBJET : Avis sur l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais

Étaient présents : DUTEIL Pascal, LIVET Jean-Michel, VAN DER VELDEN Sylvie, CLERMONT Ludovic, CHAILLOU Jean-Luc, WEISSE Yannick, DAUGE Emmanuel, LECERF Isabelle, MICHAUD Marie-Paule, VAN DER VELDEN Baptiste, M. CHARLETOUX François.

M. LIVET Jean-Michel a été élu secrétaire de séance.

Mme VAN DER VELDEN Sylvie, Mme MICHAUD Marie-Paule et M. VAN DER VELDEN Baptiste n'ont pas pris part au vote car ils sont concernés par le projet ou sont des membres de la famille.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par arrêté en date du 2 juin 2020, Madame la Préfète ordonne une enquête publique concernant l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais qui devait se tenir du lundi 9 mars 2020 au jeudi 9 avril 2020 inclus mais au regard de la situation sanitaire, le président du tribunal administratif a demandé un report en date du 16 mars 2020. L'enquête publique a donc repris le mercredi 24 juin 2020 pour la durée restante de 24 jours consécutifs soit jusqu'au vendredi 17 juillet 2020.

Le conseil municipal de Lésignac est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'émettre un **AVIS FAVORABLE** à l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais

Certifié exécutoire
Reçu en Sous – Préfecture
Le : 21 juillet 2020
Publié ou notifié le : 21 juillet 2020

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures
A LESIGNAC – DURAND, le 21 juillet 2020
Le Maire,

DUTEIL Pascal



Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le 29/07/2020

ID : 016-211602123-20200727-DE2020053A-DE

COMMUNE DE MASSIGNAC
Extrait du registre des délibérations
Du lundi 27 juillet 2020

Membres en exercice : 11
Membres présents : 10
Pouvoir : 0
Votants : 10
Date de convocation : Vendredi 21 juillet 2020

Le vingt-sept juillet deux mille vingt, à vingt heures, le conseil municipal de Massignac, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Massignac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COMPAIN, Maire.

Étaient présents : MM COMPAIN Jean-Pierre, RASSAT Franck, JALLAGEAS Raymond, FAGES Franck, GAUVIN Wilfrid, RICARD Vincent, THYBAUD Laurent, Mmes DELAGE Nicole, LESERVOISIER Sandrine, ROCHER Odile.

Absent et excusé : MARCHAND Emmanuel.

Pouvoir : Néant.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.
Madame Nicole DELAGE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Avis sur le projet d'exploitation d'un élevage de bovins à Lésignac-Durand et Chabanais :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté préfectoral du 4 février 2020 une enquête publique a été ordonnée sur les communes de Lésignac-Durand et Chabanais du 09/03/2020 au 09/04/2020, sur la demande d'autorisation environnementale unique déposée par le GAEC de La Moulde afin d'exploiter un élevage de vaches laitières sis au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand et de veaux et génisse au lieu-dit « La Tuillière » à Chabanais.

Cette enquête publique commencée le 09/03/2020 et interrompue le 17/03/2020 pour cause de crise sanitaire, a repris du 24/06/2020 au 17/07/2020 pour la durée restante par arrêté préfectoral du 02/06/2020.

En application de l'article R.181-38 du Code de l'Environnement, il appartient au conseil municipal de Massignac, situé dans un rayon de 1 km autour de l'installation projetée, à donner son avis sur cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

↳ Décide de donner un avis favorable à ce projet,

Pour extrait conforme au registre des délibérations
En mairie, le 28 juillet 2020



Le Maire,

Jean-Pierre COMPAIN

COMMUNE DE MONTEMBOEUF
Département de la Charente - Arrondissement de Confolens
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux-mille-vingt le dix du mois de juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de MONTEMBOEUF s'est réuni au Centre Culturel, 29 bis Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TRAPATEAU, Maire de Montembœuf.

Date de convocation : 07/07/2020

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	0
Votes Contre :	11
Abstention :	4

PRÉSENTS : M^{me} BENKISSOUS – M. BOURNIER – M. COLDEBOEUF – M^{me} CORBINIEN – M. DAGANAUD – M^{me} FOUQUE – M. LAURENT – M^{me} MANIERE – M. PERROCHEAU – M^{me} ROUGIER – M. SARDIN – M^{me} THIMONIER – M. TRAPATEAU

ABSENTS : M^{me} BOUCHER – M^{me} JACQUELIN

Secrétaire de séance : M^{me} MANIERE

Mme JACQUELIN donne pouvoir à Mme MANIERE.
Mme BOUCHER donne pouvoir à M. BOURNIER.

Objet : Avis Enquête publique du GAEC de la Moulde / D2020_4_5

Monsieur le Maire informe l'ensemble des conseillers municipaux qu'ils sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation du projet d'exploitation par le GAEC de la Moulde d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit de Javernac à Lésignac-Durand et d'un élevage de veaux et génisses au lieu-dit de la Tuilière à Chabanais.

Le dossier de l'Enquête Publique a été mis à disposition des membres du Conseil via le lien au site internet de la Préfecture de Charente.

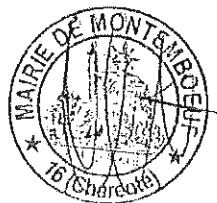
L'Enquête Publique est en cours. Elle a débuté le 9 mars 2020 et a été arrêtée le 17 mars 2020 en raison du confinement. L'enquête a repris du 24 juin au 17 juillet 2020 inclus.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis défavorable** au projet d'élevage

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le 15 juillet 2020.

Pour extrait conforme,
À Montembœuf, le 15 juillet 2020

Le Maire,
Jean-Marie TRAPATEAU



Signé électroniquement par:
Jean-Marie TRAPATEAU
Le 15/07/2020 à 15:47

MOUZON

16310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le trente juin, le conseil municipal de la commune de MOUZON dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. BRANDY Daniel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 9

OBJET : Avis sur l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais

PRESENTS : BRANDY - AUTHIER - PLUYAUD – COURTEMANCHE – DOUCET – MARCILLAUD – LECERF – VAN DER VELDEN – MAIRE - CHOPIN

ABSENT : GADY

M. DOUCET Jérôme a été élu secrétaire de séance.

Mme VAN DER VELDEN Françoise n'a pas pris part au vote car elle est membre de la famille du porteur de projet.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par arrêté en date du 2 juin 2020, Madame la Préfète ordonne une enquête publique concernant l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais qui devait se tenir du lundi 9 mars 2020 au jeudi 9 avril 2020 inclus mais au regard de la situation sanitaire, le président du tribunal administratif a demandé un report en date du 16 mars 2020. L'enquête publique a donc repris le mercredi 24 juin 2020 pour la durée restante de 24 jours consécutifs soit jusqu'au vendredi 17 juillet 2020.

Le conseil municipal de Mouzon est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation.

Après avoir délibéré, avec 8 voix POUR et 1 voix CONTRE, le conseil municipal décide d'émettre un **AVIS FAVORABLE** à l'exploitation par le GAEC DE LA MOULDE d'un élevage de vaches laitières au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand, de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais

Certifié exécutoire
Reçu en Sous – Préfecture
Le : 24 juillet 2020
Publié ou notifié le : 24 juillet 2020

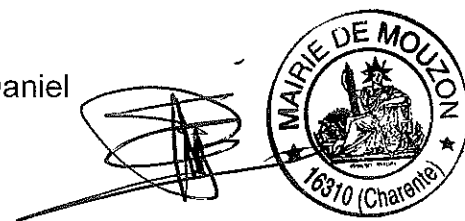
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

A Mouzon, le 24 juillet 2020

Le Maire,

BRANDY Daniel



MAIRIE
DE
ST QUENTIN SUR CHARENTE
16150

Tél/Fax : 05 45 89 20 79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Quentin Sur Charente, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes (état d'urgence sanitaire) en séance ordinaire sous la présidence de M. LOISEAU Mickaël, Maire.

Date de convocation : 03 juillet 2020

Présents : BLANCHETON Jean-Pierre, BRIN Elisabeth, GEORGES Sylvie, LOISEAU Mickaël, , MERCIER Sébastien, PANCHAU Jean-Christophe, PRUDHOMME Marie-Geneviève, RIVET Vincent,.

Excusés : DERRAS Karine, MARCHAND Sylvie, VITEL Romaric

Mme PRUDHOMME Marie-Geneviève a été élue secrétaire de séance

Objet : Avis sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par le GAEC de la Moulde (communes de Lésignac-Durand et Chabanais)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que Madame la Préfète de la Charente lui a transmis copie de son arrêté en date du 2 juin 2020 ordonnant la reprise de l'enquête publique en mairies de Lésignac-Durand et de Chabanais portant sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par le GAEC de la Moulde pour l'exploitation d'un élevage de vaches laitières sis au lieu-dit Javernac à Lésignac-Durand et de veaux et génisses au lieu-dit La Tuilière à Chabanais.

L'enquête publique a lieu du 24 juin au vendredi 17 juillet 2020 inclus..

Le conseil municipal est appelé à donner sons avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 4 voix pour, 4 abstentions, 0 contre

- Un avis favorable à cette demande d'autorisation environnementale unique présentée par lae GAEC de la Moulde.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures

En mairie, le 21 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire




RF Sous-préfecture Confolens
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/08/2020 016-211603451-20200710-2020_036-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2020

Référence
D10072020_002

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	20	27

Date de la convocation
03/07/2020

Date d'affichage
03/07/2020

Objet de la délibération
Avis sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par le GAEC de La Moulde (communes Lésignac Durand et Chabanais)

Vote
A la majorité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 10/07/2020

Et

Publication ou notification du :

L' an 2020 et le 10 Juillet à 11 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle des fêtes l'Hermitage Roumazières-Loubert sous la présidence de PRECIGOUT Sandrine, Maire

Présents : Mme PRECIGOUT Sandrine, M. LEONARD Jean-Pierre, Mme GERVAIS Fanny, M. FAUBERT Christian, M. MARSAC Jacques, Mme ROULON Agnès, M. BOINEAU Didier, Mme CAILLETON Christiane, M. DUFAUD Jean-Michel, M. TRIMOULINARD Jean-Claude, Mme DUTEIL Maryse, M. ARTAUD Jean-Michel, M. FREDAGUE David, Mme BONNY Katia, Mme LALIEVE Sandrine, M. LABARUSSIAS Matthieu, M. BLANCHIER Michel, M. CAPOÏA Jean-Marc, Mme PEREIRA Josiane, Mme CLAUZEL Amandine

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TRICAUD Magalie à M. LEONARD Jean-Pierre, Mme DHERBECOURT Michèle à Mme ROULON Agnès, Mme MARCIQUET Marie-Madeleine à M. ARTAUD Jean-Michel, M. DA COSTA Manuel à M. BOINEAU Didier, Mme PAIN Mireille à Mme PRECIGOUT Sandrine, Mme MARSAC Hélène à M. FREDAGUE David, M. TARNAUD Manuel à M. FAUBERT Christian, M. VIROULAUD Patrick à M. CAPOÏA Jean-Marc, Mme JUDDE Sandrine à Mme CLAUZEL Amandine

A été nommé(e) secrétaire : M. LEONARD Jean-Pierre

Madame la maire informe l'assemblée que la préfète de la Charente lui a transmis copie de son arrêté en date du 2 juin 2020, ordonnant la reprise de l'enquête publique, en mairies de Chabanais et Lésignac-Durand, sur la demande d'autorisation environnementale unique présenté par le GAEC de La Moulde pour l'exploitation d'un élevage de vaches laitières sis au lieu-dit « Javernac » à Lésignac-Durand et de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à Chabanais.

L'enquête publique se déroule du mercredi 24 juin 2020 au vendredi 17 juillet 2020 inclus.

Le conseil municipal de la commune est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **DECIDE** d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale unique présentée par le GAEC de La Moulde.

La Maire
Sandrine PRECIGOUT

Délibération N°16-2020 Avis Enquête Publique GAEC DE LA MOULDE

Le dix mars deux mille vingt à vingt heure trente, les membres du conseil municipal de la commune de VERNEUIL se sont réunis à la salle communale en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire en date du 4 mars 2020.

Présents :

GONDARIZ Christine,
 COUSSIT Eric,
 BRYANT Emma
 CHABERNAUD David,
 RAYNAUD Nicolas
 HIRAT Sylvie

Absents excusés : COUSSIT Angélique donne
 procuration à M. COUSSIT Éric

Nombre total de conseillers :	7
Majorité absolue :	4
Nombre de conseillers présents au moment du vote : ..	6
Nombre de procurations au moment du vote :	1
Abstention	0
Contre	7
Pour	0

La séance a été ouverte sous la présidence de
 Madame le Maire GONDARIZ Christine, Mme HIRAT Sylvie a été élue secrétaire de séance.

Le Maire présente à l'assemblée :

L'avis d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par le GAEC DE LA MOULDE afin d'exploiter un élevage de vaches laitières sis au lieu-dit « Javernac » à LESIGNAC-DURAND et de veaux et génisses au lieu-dit « La Tuilière » à CHABANAIS qui se déroule à partir du lundi 9 mars 2020

En application de l'article R.181-38 du Code de l'Environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'unanimité

Le Maire

GONDARIZ Christine